

Réunion de bureau du 12 mai 2020 en visioconférence (Teams)

Présents : Frédéric MONTOYA, Danielle TRARIEUX, René BOCCANFUSO, Christian DERAPPE, Joël MOLAC, Gabriel ROYER, Alain PELLOQUIN, Françoise DOUCHET

Excusée : Geneviève ESCALAÏS

Début de la séance : 9 h 30

Informations du président :

- L'AG fédérale a eu lieu le 24 avril 2020, les votes se sont fait par internet (vote électronique à distance). L'augmentation d'un euro de la licence pour 2020/2021 y a été votée.

Décision du bureau : rembourser cette augmentation d'un euro, aux clubs du 77 sur la base du nombre de leurs licenciés de 2019 /2020.

- Production d'un flyer pour la promotion de la randonnée avec adresse de notre site pour retrouver nos fiches de randonnée, en vue de la reprise de l'activité après la période de confinement.
Sur ce flyer, pourraient figurer les signes du balisage ainsi qu'un rappel des gestes barrières.

☞ Moyen de diffusion pour publicité

Frédéric rédige un courrier à l'attention de Mme Lahuna, directrice de Seine-et-Marne Attractivité pour lui faire part de notre volonté de développer le tourisme dans notre département et en conséquence, lui demander de bien vouloir adresser ce flyer à l'ensemble des Offices du Tourisme du 77.

- Nous reprendrons contact avec la SRIAS pour établir un nouveau calendrier des sorties dès la rentrée de septembre.

Gestion de l'activité du Coderando

- Formation :

Aucun stage pour le moment, il faut attendre.

Pour les stagiaires qui ont commencé une formation pour obtenir le Brevet Fédéral et qui ont payé : il faut contacter le Régional.

Si les conditions sanitaires le permettent, un stage BF pourrait être finalisé en octobre. Tous les autres stages sont reportés en 2021.

Pour ne pas perdre les stagiaires qui s'étaient inscrits au stage baliseurs de début avril (annulé), demander à Paul de garder le contact.

Pour encadrer un stage de marche aquatique, le BNSS est obligatoire (note du Ministère des Sports de mars 2020). Frédéric contactera M. Lecreux, en charge d'animer nos séances « découverte », afin de savoir s'il est détenteur de ce diplôme

- Sentiers et Itinéraires

- Balisage : gestion de l'activité

Fournir un kit composé d'un masque, un gel hydroalcoolique, lingettes (?), gants (?) à chaque baliseur et leur rappeler les consignes fournies par la FFRandonnée.

☞ Qui achète ce matériel ? Achat groupé ? Comment sera-t-il diffusé ? Responsable de secteur ?

- Fiches du Pays provinois

Difficultés de récupérer des photos, ce qui pose problème pour sortir les fiches.

Christian Derappe se propose de se rendre sur les lieux pour faire lui-même les photos.

Lydie attend aussi la réponse de M. Robin qui doit valider certains circuits.

Une réunion en visioconférence doit avoir lieu la semaine prochaine, le 18 ou le 19 avec Coulommiers (qui a répondu tout de suite) et le Pays provinois (qui n'a pas encore répondu).

- GRP des 2 Morins : proposition validée

- GRP Thibaut de Champagne : Le tracé doit trouver une solution pour que Nangis y soit rattaché et doit faire un crochet par Montereau

- Travail avec la CC Brie des Rivières et des Châteaux : projet de plusieurs PR sur cette CC à avancer avec Alexandre Lainé du Conseil Départemental, chargé de la valorisation des ENS départementaux (DEEA).

- Office du Tourisme de Meaux sollicite le Coderando pour créer 5 nouveaux itinéraires (pas de balisage)

- Parcours MN en forêt de Fontainebleau : René nous informe que seuls 2 ou 3 parcours sur les vingt décrits par le club de St-Sauveur répondraient aux critères définis par l'ONF.

- Dossiers à monter pour solliciter l'aide de la FFRandonnée afin de :

⤴ Aménager un escalier sur le GR1 (lieu à préciser)

⤴ Financer l'achat de 5 combinaisons pour Marche Aquatique

• Méli-Mélo : le 27 septembre 2020

Ce sera la seule grande manifestation de randonnée de cette année.

Cet événement accueillera, pour la première fois, une cani-rando en plus des autres formes de randonnées.

Autres informations :

• **19 juin 2020** : Comité directeur à Fontainebleau, sous réserve d'avoir l'autorisation d'occuper la grande salle ☞ Lydie va se renseigner des possibilités.

☞ La décision sera prise après le 2 juin.

• **7 novembre 2020** : Journée des présidents et autres bénévoles, si cela est possible

- **Lydie reste en télétravail** jusqu'au 2 juin 2020.

Jeudi de cette semaine, elle passera au bureau à Fontainebleau pour récupérer le courrier. Elle pourra ainsi se renseigner sur les consignes à respecter pour entrer dans les locaux.

Pour la suite et à la demande de Frédéric, elle passera au bureau 1 à 2 fois par semaine en fonction de l'arrivée du courrier.

Fin de séance : 11 h 45

Triste nouvelle apprise en fin d'après-midi : décès de Gérard Pietka